

Durée
7 heures (1 jour)

Personnes concernées

Personnel opérationnel intervenant sur un site industriel, encadré par un personnel Niveau 2.

Pré requis

Maitrise orale de la langue française.
L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Objectifs

Type de formation : Présentiel

- * Connaître les risques et les mesures de prévention associées, y compris en situation de coactivité et d'interférences.
- * Comprendre l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel.
- * Savoir réagir en cas de situation dégradée, oser s'arrêter et vérifier en cas de doute.
- * Être acteur de la prévention par une attitude interrogative et proactive et une vigilance partagée.

Méthode pédagogique

- * Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- * Échange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.
- * **Mise en situation au travers d'exercices interactifs et participatifs.**

Moyens pédagogiques

- * Matériel de démonstration comprenant : équipements de protection individuelle, appareils de mesures et extincteur.
- * Documentation utilisée couramment dans les principales entreprises de la région.
- * Support vidéo.
- * Supports pédagogiques remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises notamment dans le cadre d'I.P.R.P. et formés régulièrement.

Validité : 3 ans

Nombre de stagiaires maximum par session : 12

Parcours pédagogique

1. Introduction

La formation s'inscrit dans :

- Une démarche de prise en compte des risques liés à la coactivité et l'interférence,
- Une mise en œuvre de mesures de prévention et de protection,
- Une prise en compte des changements de situation de travail.

Présentation des objectifs de la formation et des risques de coactivités et d'interférences.
Nécessité de la formation pour accéder aux sites industriels.
Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique de la formation.

2. Contexte et enjeux de la sécurité

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection,
- Les risques d'interférences en lien avec le PDP et les risques métiers en lien avec le DUERP.
- Présentation d'accidents du travail, de trajet et de maladies professionnelles,
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident ou d'une maladie professionnelle,
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

3. Les risques et moyens de prévention / protection

- **Les risques**
Circulation, accès aux sites et règles de sûreté; Risques chimiques; Risques amiante et plomb; Incendie & explosion (ATEX); L'électricité; Les risques machines; Le risque thermique; Le bruit et vibrations; Les travaux en hauteurs; La manutentions mécaniques / levage; La manutention manuelle/geste et posture/ TMS; Les travaux en espaces confinés; Les risques liés à l'environnement de travail; Les risques et conséquences des interventions sur les équipements MMR et MMRI.
- **Les risques développés en fonction du public**
Travaux de fouilles et à proximité des réseaux et canalisations. pression et nettoyage haute pression. rayonnement ionisants et non ionisants. sablage, risques biologique et légionnelle; travaux à proximité de voies ferrées; risques de noyade.

4. Organisation de la prévention lors des interventions

- **Présentation des procédures et consignes avec modèles :**
 - Les consignes générales de prévention
 - Les modes opératoires
 - Le plan de prévention
 - Les autorisations de travail et différents permis
 - La consignation et déconsignation.

5. Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de niveau 1

- **1ère règle d'or : « Pas d'autorisation de travail = pas de mise au travail » :**
 - Participer à la mise au travail ;
 - S'assurer d'avoir en sa possession toutes les informations, le matériel et les moyens de prévention nécessaires ;
 - S'assurer que les conditions d'intervention sont conformes et permettent le démarrage de l'intervention ;
 - Être conscient des conséquences et des éventuels risques engendrés par le non-respect des points précédents et la mauvaise qualité du travail.
- **2ème règle d'or : « Je vois = j'alerte et j'ose dire STOP »**
 - Être conscient de sa responsabilité ;
 - Savoir agir et réagir à tout changement de situation de travail et à toute différence entre les documents et la situation terrain;
 - Savoir exercer son droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent.

6. Conclusion

- Rappel des 2 règles d'Or ;
- Rappel de la culture sécurité : Un comportement individuel exemplaire - La vigilance partagée
- L'attitude interrogative - La remontée systématique d'informations

7. Evaluation des connaissances :

20 questions QCM (2 questions éliminatoires, note minimum 16/20).

Attestation de formation délivrée en fin de formation.